

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[CNAM FG 15 \(16\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Benoist et Fourmestraux, 8 septembre 1875](#)

Jean-Baptiste André Godin à Benoist et Fourmestraux, 8 septembre 1875

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familièrè de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilièrè de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)
Date de rédaction[8 septembre 1875](#)
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
Destinataire[Benoist et Fourmestraux](#)
Lieu de destination24, rue Monsieur-le-Prince, Paris

Description

RésuméGodin indique à Benoist et Fourmestraux qu'il préférerait un homme de 30 à un homme de 50 ou 59 ans pour occuper la fonction d'instituteur en chef du Familièrè, considérant qu'il doit tenir la première classe de l'établissement qui comprend 50 élèves.

Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (16)
Collation1 p. (406v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 07/07/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Quise. 8 Septembre 77

Messieurs,

Je reçois votre lettre qui s'est croisée avec la mienne.

Je crois qu'il n'est pas sans inconvénient pour la fonction d'instituteur en chef au Ministère de prendre un homme qui ait déjà 39 ans.

Si à cet âge, on n'est pas usé pour l'enseignement, on arrive au moins assez près du besoin de la retraite. Je préférerais certainement un homme de 30 ans à un homme de 39.

Vous ne perdez pas de vue que l'instituteur doit tenir la première classe de l'établissement, classe qui est composée d'environ 30 enfants.

Je me réfère à ma lettre d'hier pour les autres explications, et vous prie d'agréer, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Godin

M. M. Benoist et Fourmestraux.